

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>15<sup>eme</sup></b>
Nom de site	DESNOUETTES	Numéro	750075
Adresse du site	<b>45, rue Desnouettes</b>	Hauteur	R + 9 (29,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G</b>		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>26/03/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>18/08/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>18/10/2020</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre l'utilisation de son réseau de téléphonie mobile dans des meilleures conditions conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout du 700MHz) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700, 800, 900, 1800, 2100 et 2600 MHz) avec remplacement des trois antennes existantes (azimuts 0-120- 240°) par des antennes d'aspect et de dimensions équivalentes.		
Distance des ouvrants	<i>1,44 m et 5,68 m sous les antennes</i>	Tilts (degrés)	5° à 10°
Estimation	<b>0° &lt; 2V/m ; 120° &lt; 3V/m ; 240° &lt; 1 V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	R+1 à R+7
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Les antennes existantes seront remplacées par des antennes d'aspect et de dimensions équivalentes.
Zone technique	Des modules techniques supplémentaires de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique SFR à proximité des antennes sans impact visuel.
Hauteur antennes/sol	33,00 m pour l'azimut 0° ; 33,6 m pour les azimut 120 et 240 °

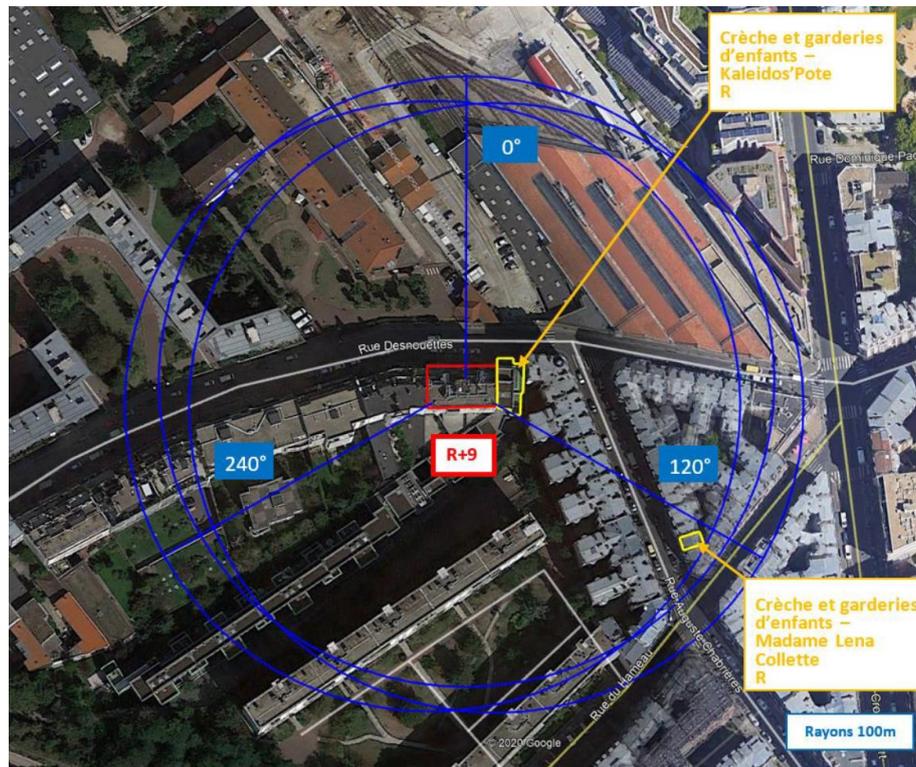
**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

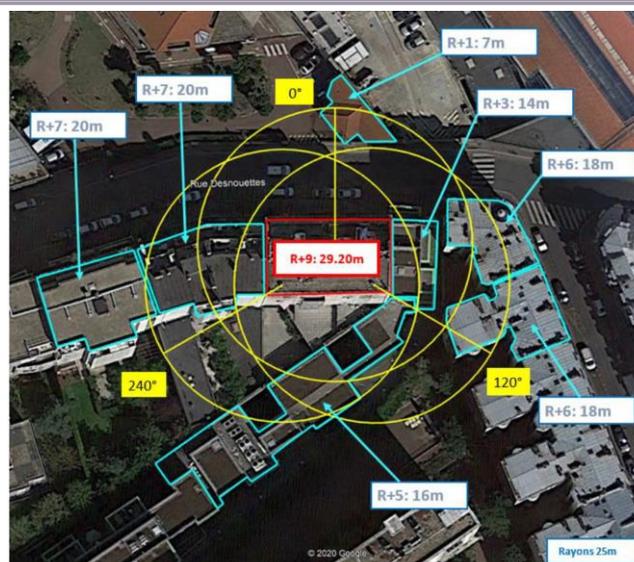
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Madame Lena Collette - Crèches et garderies d'enfants	11 Rue Auguste Chabrières 750015 Paris	18m	OUI	73m	1.0V/m
Kaleidos'Pote - Crèches et garderies d'enfants	43 Bis Rue Desnouettes 75015 Paris	14m	OUI	5m	0.2V/m

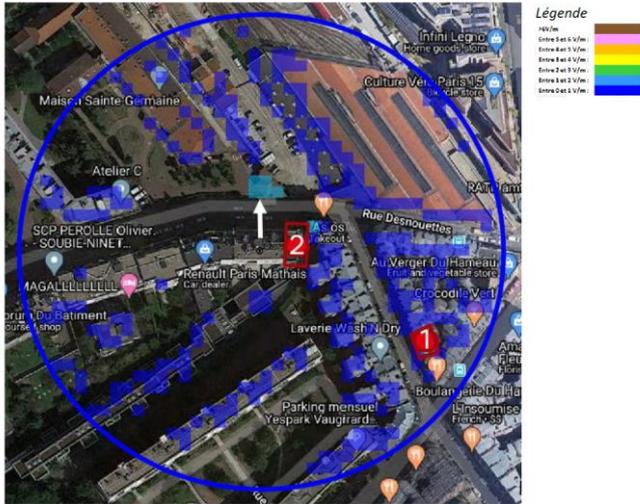
## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



**Simulation et conformité au seuil de la Charte**

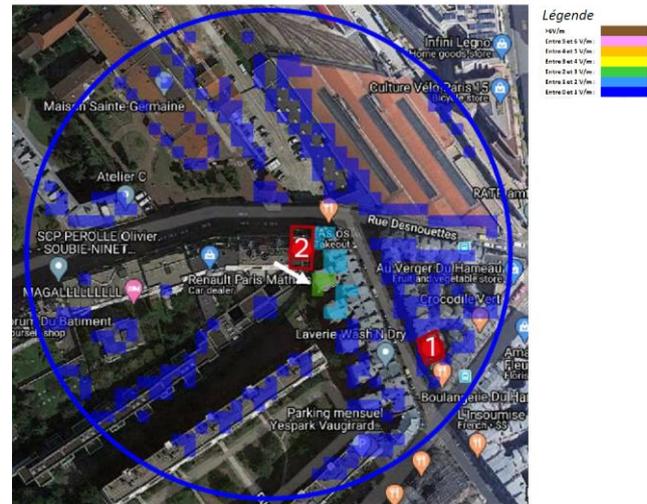
**i. Azimut 0°**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 7 m.



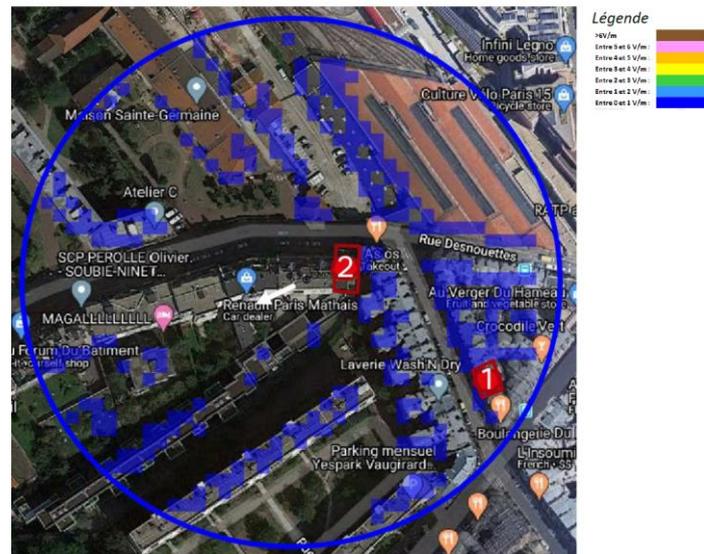
**ii. Azimut 120°**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



**iii. Azimut 240°**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<b>Azimut 0°</b>	<b>Azimut 120°</b>	<b>Azimut 240°</b>
<b>Niveau Maximal</b>	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m
<b>Hauteur</b>	7 m	18 m	20 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

**Etat projeté :**

Pas de modification de l'aspect extérieur de l'installation.



Légende :

- Swap Antenne AHP451BR4V06



Légende :

- ✗ Equipement supprimé
- Equipements à installer



Légende :

- ✗ Equipement supprimé
- Equipements à installer



Légende :

- ✗ Equipement supprimé
- Equipements à installer

Info RRH :

- 700 - 800 - 900 MHz : AHPMDA
- 1 800 - 2 100 MHz : AHEGB
- 2 600 MHz : AHHB



Info RRH :

- 700 - 800 - 900 MHz : AHPMDA
- 1 800 - 2 100 MHz : AHEGB
- 2 600 MHz : AHHB



Info RRH :

- 700 - 800 - 900 MHz : AHPMDA
- 1 800 - 2 100 MHz : AHEGB
- 2 600 MHz : AHHB



**Vue des Azimuts**

**AZIMUT 0 : 0°**



**AZIMUT 1 : 120°**



**AZIMUT 2 : 240°**

